

Action Sociale

GT CNAS
4 juin 2020



Liminaire

La crise sanitaire qui touche notre pays depuis plusieurs mois a bouleversé, avec l'épisode du confinement, nos vies personnelles et professionnelles.

Elle a engendré :

- des situations familiales difficiles souvent liées à l'exiguïté des logements ;
- des violences conjugales ;
- des situations financières délicates suite à l'absence d'emploi, momentanée ou pérenne ;

Cette crise a des conséquences financières et économiques majeures et les agent.e.s des Finances ne sont pas épargné.e.s.

Nous en verrons les conséquences au niveau social peu à peu dans les mois à venir.

Le groupe de travail qui se déroule ce 4 juin en audio conférence portant sur le bilan de l'activité de l'Action Sociale pendant la crise sanitaire aborde des sujets qui préoccupent fortement les agent.e.s

Tout d'abord nous tenons à tirer un bilan, dans cette situation inédite, du rôle du Secrétariat Général en matière d'action sociale :

■ **Le Secrétariat général n'a pas rempli son rôle d'information des représentant.e.s des personnels, des fédérations syndicales.**

En effet, depuis le confinement, les fédérations syndicales ont été tenues dans l'ignorance de ce qui a pu se passer à l'action sociale, pas ou très peu d'information ayant été diffusée dans cette période.

■ **Le Secrétariat Général ne se préoccupe pas du dialogue social, au niveau national comme au plan local.**

Pour preuve, les documents de ce groupe de travail, au demeurant très incomplets, ont été diffusés par mail très tardivement et les documents relatifs aux conseils de surveillances qui devaient être envoyés sous forme papier ne sont toujours pas parvenus aux Fédérations.

Si les présidents de CDAS ont a priori reçu des informations de la part du SG, celles-ci ne sont pas parvenues jusqu'aux représentants des personnels

Par ailleurs, ce groupe de travail qui est censé présenter un bilan de l'action sociale est incomplet :

- pas de point budgétaire alors qu'aucun CNAS ne s'est tenu depuis juillet 2019 ;
- aucun élément concernant l'utilisation des Crédits d'Action Locale alors même qu'ils subissent les conséquences de la crise sanitaire. Pour **Solidaires Finances**, il faut définir leur réaffectation et prévoir des dépenses conformément aux principes défendus par les fédérations
- Qu'en est-il du « chantier de transformation de l'action sociale », selon les termes employés par le SG que **Solidaires Finances** qualifie plutôt de « plan de destruction de l'action sociale ministérielle » ?

Enfin, **Solidaires Finances** réitère sa demande de communication de la lettre de mission et du cahier des charges de la mission confiée à la cour des comptes sur l'action sociale ministérielle.

La restauration

Restauration collective financière hors AGRAF :

Solidaires Finances dénonce une fois de plus le risque encouru par les 222 structures de restauration financière.

Le SG laisse le champ libre aux directions alors que la restauration est une mission majeure du SG.

Solidaires Finances rappelle que le SG avait pris de réels engagements sur la restauration financière pour laquelle l'implication des délégations devait être totale. Qu'en est-il aujourd'hui ? Le SG aurait-il abandonné ce pan de l'action sociale ? Les directions, et la DGFiP en particulier qui a la volonté de fermer un certain nombre de structures, vont-elles pouvoir mettre en avant la crise sanitaire et ses conséquences pour parvenir à leurs fins.

Comment se fait la reprise d'activité pour ces structures ?

La mise en place du protocole sanitaire engendre des coûts supplémentaires, que ce soit en gestion directe ou concédée, qui vont mettre en péril la survie des associations, sauf à les répercuter sur les prix des repas.

Alors qui va prendre en charge ces surcoûts ? les directions ? Le SG ? Car pour **Solidaires Finances**, il est exclu que ce soit à la charge des agent.e.s

Restauration locale :

S'agissant de la restauration locale, la fiche n'offre pas de vue d'ensemble de la réouverture des restaurants financiers ou des RIA. Peut-on avoir une géographie de ces ouvertures et de conditions dans lesquelles elles se font, la fiche ne contenant que des considérations générales ?

Titres restaurants :

Le plafond de dépense quotidien, modifié au titre de l'urgence sanitaire, n'impacte pas les modalités de délivrance des TR aux MEF. Le décret est-il toujours en attente de parution ?

S'agissant de la prise en charge des frais de repas

des agent.e.s en PCA prévue par le décret du 7 avril 2020, nous souhaitons connaître leurs montants et le nombre d'agents qui en ont bénéficié.

S'agissant des restaurants conventionnés :

Qu'en est-il des conventions passées ? quelle solution des restauration pour les agents dans l'immédiat ?

S'agissant d'AGRAF.

Solidaires Finances note que nous sommes encore très loin d'un fonctionnement « normal ». La sortie de l'Île-de-France de la zone orange entraînera-t-elle le retour à un fonctionnement plus normal d'AGRAF, tout en respectant le protocole sanitaire ?

Mais d'ores et déjà, les paniers proposés par AGRAF sont plutôt chers pour ce qu'ils contiennent, ils ne répondent pas à la demande des agent.e.s car nombre d'entre eux, d'entre elles, ne peuvent pas accéder à ces paniers en nombre trop restreint

Les salarié.e.s d'AGRAF ont été mis en chômage partiel et ont perçu 84% de leur salaire.

Solidaires Finances exige qu'AGRAF complète la rémunération des salarié.e.s à 100%, AGRAF ayant eu très peu de charges dans la période

Aide à la parentalité

Solidaires Finances s'interroge sur les modalités du choix par Bercy de l'opérateur YOOPIES qui met en relation des professionnels et des parents qui recherchent un mode de garde.

Y-a-t-il bien eu mise en concurrence ? Il serait pour le moins gênant d'être en charge, au Ministère des Finances, du respect d'une concurrence libre et non faussée, et de privilégier indûment une entreprise qui s'est servie de la crise pour faire sa propre promotion.

De plus, quel est le coût de l'abonnement ministériel jusqu'au 30 juin 2020, et ce pour 22 contrats passés sur 272 demandes d'accès à la plateforme ? Était-ce la solution la plus judicieuse ?

Pour la réservation de places en crèche, en sait-on plus aujourd'hui sur la réouverture complète des crèches et la tenue des commissions d'attribution ?

Il est fait état d'une diminution des demandes de CESU de l'ordre de 30% durant la période de confinement par rapport à 2019. Peut-on en estimer le coût ?

Logement

Solidaires Finances tient tout d'abord à saluer l'excellente initiative d'ALPAF qui a mis à disposition gratuitement des logements à destination des personnels soignants.

C'est un très beau geste qui a été particulièrement apprécié par les personnels concernés.

Solidaires Finances s'interroge sur les conséquences de l'épidémie sur les attributions de logement, notamment au regard d'éventuelles modifications d'arrivée des stagiaires dans leurs résidences d'affectation (à la DGCCRF, les stagiaires B et A arriveront dans leur résidences d'affectation début juillet, au lieu de fin août et fin septembre par exemple).

Par ailleurs, ALPAF loge des salariés d'AGRAF qui se sont retrouvés en chômage partiel et des agents dont le conjoint a pu se trouver dans une situation similaire. Des facilités ou des aides ont-elles été proposées à ces agents qui se retrouvent en difficulté financière ?

■ Vacances-loisirs

Tout d'abord, **Solidaires Finances** tient à saluer EPAF, ses agents, son Président pour la réactivité de l'association dès le début de l'épidémie avec le rapatriement des enfants en colonie de vacances d'hiver en Italie, l'annulation des colonies de printemps et la fermeture des résidences avant même le confinement.

■ Colonies de Vacances

Les colonies de vacances EPAF de printemps ont été annulées. Le remboursement des séjours annulés porte-t-il bien sur la totalité des frais engagés (y compris frais de dossiers) ?

EPAF attendait des réponses ministérielles pour le maintien des colonies en France cet été et la réouverture de ses résidences. Des réponses fermes peuvent-elles être apportées aujourd'hui ?

- Dans quelles conditions vont se dérouler ces colonies ?
- Tous les enfants qui ont fait des demandes pourront-ils être accueillis ?
- Quel dispositif a été prévu par le SG pour accueillir les enfants qui seront privés de colonies (en France et à l'étranger?) ?

Les séjours en colonies à l'étranger pour l'été 2020 ont été annulés, décision prise par EPAF en mars, en accord avec les MEF.

Les colonies de vacances en France métropolitaine pour les colons des seuls départements métropolitains sont à ce stade maintenues. Or rien n'est prévu pour les personnels des DROM.

Solidaires Finances dénonce le sort fait à nos collègues des DROM, exclu.e.s de ce dispositif, après avoir subi un confinement renforcé par l'isolement de ces territoires depuis le début de l'épidémie. Une fois de plus, on voit que la continuité territoriale n'existe pas dans les faits !

De façon générale, **Solidaires Finances** estime que tout doit être mis en œuvre pour qu'un maximum de collègues puissent offrir de vraies vacances à leurs enfants! Les colonies de vacances EPAF doivent y contribuer.

Ces Collègues se trouvent pénalisés par un gouvernement qui n'a pas hésité à leur confisquer des congés, alors que ces parents se substituaient aux structures d'enseignement ou d'accueil qui ne fonctionnaient plus...

L'ODOD, l'oeuvre des orphelins des douanes, qui a annulé ses colonies de vacances pour l'été, a annoncé qu'elle « proposera une aide financière exceptionnelle pour les familles – inscrites sur ses colonies ou séjours – qui parviendraient à trouver une solution de proximité cet été (accueil de loisirs, colonies de proximité) ».

Nous réclamons une solution identique de la part d'EPAF.

■ Résidences de Vacances

A priori, EPAF sera en mesure d'accueillir les agents dans ses résidences de vacances, mais avec le respect des règles sanitaires qui vont imposer de nouvelles contraintes.

- EPAF a-t-elle prévu de recruter du personnel supplémentaire dans ses résidences ?

- Qu'en est-il de l'offre des prestataires ? Est-elle maintenue, totalement ou partiellement ?

Dans une telle situation, **Solidaires Finances** se félicite du patrimoine dont dispose EPAF, indispensable pour assurer des vacances aux agents des MEF et défend plus que jamais la conservation de l'intégralité de ce patrimoine par EPAF. La vente du patrimoine doit être abandonnée et les travaux répertoriés doivent être rapidement engagés.

■ Personnels EPAF

Enfin les salarié.e.s d'EPAF ont été mis en chômage partiel et ont perçu 84% de leur salaire.

Solidaires Finances exige qu'EPAF complète la rémunération des salarié.e.s à 100%.

■ Activité du Réseau

■ Pour **Solidaires Finances**, il est indispensable de connaître la situation des délégations, en matière d'effectifs notamment, et ainsi d'identifier les délégations qui pourraient connaître des difficultés à assurer leurs missions faute d'effectifs suffisants (Seine Saint Denis par exemple) et les réponses du SG aux problèmes rencontrés.

■ Nous ne disposons d'aucune information sur le service social or si les assistants de service social sont rattachés désormais à la sphère santé au travail il n'en demeure pas moins que les aides et secours octroyés relèvent de l'action sociale.

Solidaires Finances exige la présence de la CTN aux CNAS et note son absence à ce groupe de travail.

■ Nous voulons des informations sur le service social rendu aux agents, sur les aides et secours accordés

■ Nous demandons que le plafond des aides pécuniaires soit relevé dans cette situation exceptionnelle ainsi qu'un assouplissement des conditions d'attribution.

■ Des décisions sur l'utilisation des Crédits d'Action Locale doivent être prises urgemment au plan national en accord avec les fédérations afin d'utiliser tous les crédits dans l'intérêt des agent.e.s.